



C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le 18 mars 2010

Evacuation d'un immeuble occupé illégalement, Rue Ernest Michel à Montpellier

En application de l'ordonnance du juge des référés du tribunal d'instance de Montpellier en date du 22 février 2010, Claude BALAND, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, a décidé d'accorder le concours de la force publique afin de procéder à l'évacuation d'un immeuble illégalement occupé, rue Ernest Michel à Montpellier.

L'opération s'est déroulée, sans incident, le jeudi 18 mars 2010 de 7 h à 8 h.

8 personnes ont été expulsées et orientées vers l'association CORUS qui organise un accueil de jour par des travailleurs sociaux pour écoute, conseils, réorientations, accompagnement social, hébergement.

L'intérieur du bâtiment se trouvait dans un état très délabré. Les inscriptions sur les murs et les grilles vont être effacées.

Contact presse : 04 67 61 61 25